



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 13 avril 2021

NO 11

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Vaccination des groupes prioritaires

Bonjour à toutes et à tous,

Récemment, le gouvernement du Québec annonçait l'élargissement de la vaccination à certains groupes de travailleurs prioritaires/essentiels. Lors de la sortie de cette liste, nous avons constaté que notre corps d'emploi n'y figurait pas. De plus, l'employeur ne semble pas faire de démarche concrète pour tenter d'obtenir notre place sur cette liste.

Devant la situation, j'ai interpellé notre interlocuteur au niveau du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) lors de notre dernière visioconférence. Je lui ai indiqué que notre corps d'emploi et le travail que nous faisons doivent absolument être considérés et qu'il est très important de nous inclure rapidement dans la liste prioritaire, surtout que depuis le 15 mars dernier (Mise à jour des balises de la PFQ), on nous demande de recommencer les interrogatoires.

Cette semaine, n'ayant pas de nouvelle récente du SCT, je les ai relancés par courriel pour accélérer les démarches. De plus, je leur ai indiqué que l'arrivée précoce du printemps entraîne une grande interaction entre nous et la population et nous sommes autant à risque que les policiers, pompiers, etc.

Ceci étant dit, il est important de rappeler que la vaccination des corps d'emploi jugés prioritaires/essentiels vient de débuter uniquement pour le secteur de Montréal. D'ici quelques semaines, cette vaccination devrait s'élargir à d'autres régions de la province et nous vous garantissons que nous continuerons de mettre de la pression sur le gouvernement pour que nous puissions être reconnus et vaccinés en priorité.

Dès que nous aurons un retour des autorités gouvernementales, nous vous tiendrons informés. J'en profite pour vous souhaiter une bonne saison printanière et soyez plus que prudent dans vos interventions.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questionnements.

Bonne journée !!!

Martin Perreault
Président provincial